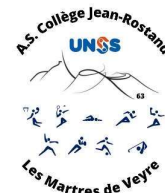


MENTIONS :

Mention sur le droit à l'image : Dans le cadre des activités proposées directement ou indirectement par l'Union nationale du Sport Scolaire (UNSS), l'association peut réaliser des clichés fixes ou animés de l'enfant licencié. A cet effet, l'adhésion à l'UNSS vaut acceptation de - la prise d'images fixes ou animées, le cas échéant en fixant d'autres éléments de la personnalité du licencié - la fixation de l'image et des éléments de la personnalité du licencié sur tout support connu ou inconnu à ce jour et permettant l'exploitation desdites images - la reproduction, la représentation, l'exploitation voire la modification, directement ou indirectement de l'image et des éléments de personnalité du licencié dans le cadre des opérations de communication interne ou externe, institutionnelle ou promotionnelle sous tout format sous tout support directement ou indirectement L'UNSS conservera l'anonymat du licencié. La présente autorisation est consentie à titre gracieux, pour le monde entier et pour une durée de 10 ans à compter de la prise de licence.	Lu et approuvé OUI ☐ NON ☐ Signature :
Mention sur le Règlement Général sur la protection des données (RGPD) : Aux fins de gestion de la pratique sportive et des compétitions organisées directement ou indirectement par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), nous sommes amenés à solliciter des données personnelles concernant votre enfant licencié à l'UNSS pour la durée de validité de ladite licence. L'adhésion à l'UNSS vaut autorisation pour l'association UNSS de collecter, d'enregistrer et de stocker les données nécessaires. Outre les services internes de l'UNSS, les destinataires de ces données sont, à ce jour, les fédérations françaises délégataires du sport concerné par la pratique sportive du licencié, ainsi que les sous-traitants de l'UNSS tels que ses assureurs ou l'hébergeur des données de l'UNSS. Ces informations sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à ces destinataires. En tant que responsable légal du mineur licencié et conformément aux dispositions du RGPD vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant directement une demande au responsable de ces traitements, par e-mail à l'adresse suivante daf@unss.org. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, via l'URL https://www.cnil.fr/fr/plaintes ou par courrier à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy TSA80715 – 75334 Paris Cedex 07. La politique générale de protection des données est consultable sur le site internet de l'UNSS ainsi que sur son extranet OPUS.	Lu et pris connaissance Signature :
Mention sur les Assurances & le Règlementaire : Le licencié ci-dessus ou son représentant légal (pour les mineurs) déclare se conformer aux règlements sportifs de la fédération UNSS, avoir pris connaissance des statuts du règlement intérieur de la fédération (disponibles sur le site internet UNSS), s'engager à respecter la charte éthique du CNOSF conformément au Code du Sport. Le licencié ou son représentant légal déclare être informé(e) des conditions d'assurances et de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. dans un certain nombre de situations (à l'exception des situations où l'auteur des violences a lui-même la qualité d'assuré) les garanties actuelles du contrat UNSS/MAIF apportent aux adhérents (licenciés UNSS) victimes de violences sexuelles/physiques/psychologiques, une prise en charge dans les conditions prévues par le contrat, des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation dont les séances de soutien psychologique peuvent faire partie (garantie « Indemnisation des Dommages Corporels »). Il en sera de même de la prise en charge des frais de procédure (garantie « Recours ») pour lesquels la MAIF pourra également proposer les services d'un avocat auquel elle fait régulièrement appel.	Lu et pris connaissance Signature :



Fiche d'inscription

Année scolaire 2026-2027



MERCI D'ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES SUR TOUT LE DOCUMENT
ET DE COMPLÉTER ET SIGNER LES 4 PAGES

NOM et PRÉNOM de l'élève :	
Date de naissance : / / (JJ / MM / AAAA)	ENGAGEMENT DU SPORTIF J'adhère volontairement à l'Association Sportive et je m'engage à : - Jouer loyalement, sans violence, et rester maître de moi - Respecter l'arbitre, le juge en acceptant toutes ces décisions - Respecter les installations et les transports mis à ma disposition - Respecter les adversaires en restant modeste, honnête, fair-play - Respecter mes partenaires en tenant mes engagements de début d'année - Représenter le mieux possible ma classe, mon équipe, mon établissement, ma ville, mon département, mon académie lors de toutes les manifestations sportives
Sexe : Fille ☐ Garçon ☐	Signature de l'élève :
Classe :	
Élève en situation de handicap : Oui ☐ Non ☐	

AUTORISATION PARENTALE :

J'autorise mon enfant à participer aux activités de l'Association Sportive du collège Jean Rostand, aux compétitions UNSS et à emprunter les transports mis en place. J'ai pris connaissance que mon enfant n'a plus besoin de fournir un certificat médical pour l'obtention de la licence. Le code de l'éducation (article L552-4) stipule que « tout élève apte à l'éducation physique et sportive est réputé apte aux activités physiques et sportives volontaires ». J'autorise son transport à l'hôpital en cas d'urgence et autorise les professeurs encadrant l'AS à prendre toute disposition en cas d'accident. J'autorise les personnes responsables de la prise en charge de la licence à renseigner les rubriques suivantes : nom, prénom, sexe, adresse de messagerie électronique, n° de téléphone, adresse, niveau de certification de jeune officiel, élève en situation de handicap.

	RESPONSABLE 1	RESPONSABLE 2
NOM et PRÉNOM		
TÉLÉPHONE		
ADRESSE		
MAIL		

ACTIVITÉ(S) CHOISIE(S) :

Apprendre à nager ☐	Natation Sportive ☐	Cross ☐
Fitness ☐	Rugby à toucher ☐	Handball ☐
Section sportive Football ☐	Golf ☐	Basket-ball ☐
Badminton (sans compétition) ☐	Badminton (avec compétition) ☐	Sport partagé ☐

QUESTIONNAIRE SELF

Mon enfant mangera à la cantine tous les mercredis , même s'il n'y a pas d'entraînement. (absence de l'enseignant, installations indisponibles ...)	☐
Mon enfant mangera à la cantine uniquement les mercredis d'entraînement et/ou de compétition, ainsi que pour les séances ponctuelles	☐
Mon enfant ne mangera jamais à la cantine les mercredis (Repas à prévoir et amener en cas d'entraînement ou de compétitions)	☐

QUESTIONNAIRE TRANSPORT

Mon enfant prendra la navette gratuite qui ramène les enfants licenciés à l'AS dans les communes après les entraînements du mercredi après-midi (pas les compétitions ni les heures de retenues)			
OUI Tous les mercredis ☐ Uniquement en Q1 ☐ Uniquement en Q2 ☐			NON ☐

Arrêt	Horaires approximatifs	Cocher le ou les arrêts souhaités	
		Q1	Q2
Départ de la piscine de LONGUES pour les élèves licenciés à la natation	14h35	☐	☐
LES MARTRES DE VEYRE « rue de la tuilerie »	14h45	☐	☐
LES MARTRES DE VEYRE Collège Jean Rostand	14h50	☐	☐
MIREFLEURS « Bas- la pharmacie »	15h00	☐	☐
VEYRE « Pierre le canadien »	15h07	☐	☐
VEYRE « la chapelle »	15h09	☐	☐
MONTON « l'école »	15h11	☐	☐
LE CREST « l'école »	15h15	☐	☐
TALLENDE « monuments aux morts »	15h20	☐	☐
SAINT-AMANT « place Dourif »	15h25	☐	☐
SAINT-SATURNIN « la place-Vival »	15h30	☐	☐
SAINT-SANDOUX « l'école »	15h40	☐	☐

TARIFS ET OPTIONS

Activités			
(une licence permet de participer à plusieurs activités)			
Natation Sportive seule ou Natation Sportive + d'autre(s) activité(s)	☐	90 €	
Activité(s) autre(s) que Natation Sportive	☐	27 €	
Cross uniquement, sans autre activité	☐	5 €	
Sport partagé uniquement, sans autre activité (option réservée aux élèves de l'ULIS qui ne serait pas inscrit dans d'autre(s) activité(s))	☐	5 €	
Assurance I.A.Sport+ (non obligatoire) <i>La MAIF propose une garantie complémentaire individuelle « MAIF individuelle », appelée IA Sport+, au prix de 14,15 €. Vous avez la possibilité de souscrire à cette garantie complémentaire, en plus de l'assurance déjà souscrite par notre Association Sportive. (voir page 4 : mention sur les assurances)</i>			
Oui je prends l'option I.A.Sport+	☐	14,15€	
Non je ne souhaite pas contracter I.A.Sport+	☐		
T-SHIRT avec le logo de l'AS <i>Gratuit pour les 6e et les élèves qui prennent leur première licence ; 03 € pour les autres. Si vous souhaitez commander un T-Shirt, merci de cocher la taille choisie</i>			
Je souhaite commander un T-Shirt - 6e ou première licence	☐	0 €	
Je souhaite commander un T-Shirt - J'ai déjà été licencié à l'AS	☐	3 €	
Taille	12-13 ☐ 14-15 ☐ S ☐ M ☐ L ☐ XL ☐		
Non, je ne veux pas de T-Shirt		☐	
GOURDE PERSONNALISÉE <i>3 € la gourde avec le logo de l'AS ainsi que le nom et prénom de l'élève</i>			
Je souhaite commander 1 gourde	☐	3 €	
Non je ne souhaite pas commander de gourde	☐		
TOTAL			€

Mode de règlement :

- ☐ Paiement par chèque à l'ordre de « **Association Sportive du collège Jean Rostand** » (merci de noter au dos du chèque, le nom, prénom, et classe de l'élève)
- ☐ Paiement en espèces (dans une enveloppe avec le nom, prénom et classe de l'élève)

Pris connaissance le

Signature du responsable